REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA D'OUED EL ALLEUG
COMMUNE DE BEN KHELLIL
Nif : 09 84 09 13 90 63 709

AVIS D'attribution provisoire

Conformément aux dispositions 52 et 65 du décret présidentiel n°15 -247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et selon les articles n° 52 et 53 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire de la commune de ben khelil informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu a l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités MINIMALES n° 08/2025 publié Au quotidien nationaux المسار العربي le : 27/10/2025 en arabe et e-Bourse en français le 28/10/2025 et le BOMOP

Qu'a l'issu de l'analyse des offre a été attribué provisoirement comme suite :

Opération	Entreprise	Montant Proposé	Montant Corrigé	Délai	N d'identité fiscal	Motif D'attribution
réhabilitation les terrains de proximité – ain aicha , ben hamdani, douar mouloud	Belkhous oussama Rez –de-chaussée, ensemble de propriété 70, section 80 , lotissement n°04, commune de Souagui	11.736.314.31 DA	11.726.675.31 DA	70 JOURS	197264600888102	MOINS DISANT

Tout soumissionnements peut se rapproche au près du bureau des marche pour avoir les résultat Technique et financière au cours De 03 jour de la première parution de cet avis .

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés public dans un délai de 10 jours a partir de la première parution de cet avis.

ANEP 2516038241 DzWatch 14/12/2025